GUIDE PRATIQUE – CRÉER UNE HOLDING FAMILIALE

Introduction

La holding familiale est un outil juridique et patrimonial de premier plan. Elle permet d'optimiser la gestion d'un patrimoine familial, de préparer une transmission d'entreprise ou de centraliser des investissements. Elle s'impose aujourd'hui comme une structure clé pour les familles souhaitant concilier performance, stabilité et transmission maîtrisée.

1. Qu'est-ce qu'une holding familiale ?

Une holding est une société, le plus souvent une société civile (SC) ou une société par actions simplifiée (SAS), dont l'objet principal est de détenir des participations dans d'autres sociétés. Quand elle est constituée entre membres d'une même famille, elle devient une 'holding familiale'.

2. Pourquoi créer une holding familiale ?

- Regrouper et gérer efficacement des actifs familiaux ;
- Préparer la transmission de parts ou titres dans un cadre fiscal optimisé ;
- Maintenir le pouvoir de décision au sein d'un cercle familial ;
- Créer une stratégie commune d'investissement ou de développement.

3. Les avantages concrets

✅ Avantage fiscal : régime mère-fille, intégration fiscale, pacte Dutreil pour les transmissions anticipées.
✅ Contrôle stratégique : transmission de la nue-propriété tout en conservant l'usufruit (droits de vote / dividendes).
✅ Cohésion familiale : règles communes, statuts adaptés, anticipation des conflits potentiels.
✅ Effet de levier financier : la holding peut emprunter pour acquérir ou restructurer des participations.

4. Comment mettre en place une holding familiale ?

1. Choix de la forme juridique (SC ou SAS en fonction des objectifs) ;
2. Rédaction de statuts sur-mesure (clause de préemption, agrément, majorité renforcée...) ;
3. Constitution avec apport en numéraire ou en nature (titres, biens, comptes courants) ;

4. Définition d'une gouvernance adaptée aux membres de la famille ;
5. Appui sur des outils juridiques complémentaires : donation, pacte Dutreil, démembrement, pacte d'associés...

5. Les erreurs fréquentes à éviter

- Négliger la rédaction des statuts (omission des clauses essentielles) ;
- Mal calibrer les pouvoirs et les droits entre associés ;
- Transmettre sans structurer le capital ou anticiper les droits de succession ;
- Sous-estimer l'impact de l'impôt sur les sociétés ou de la fiscalité des dividendes.

6. Exemple pratique

Une famille détient plusieurs biens immobiliers locatifs au travers de différentes SCI. Plutôt que de gérer chaque structure indépendamment, ils créent une holding qui centralise les participations. Les enfants sont intégrés dans la société par donation de la nue-propriété des parts. Les parents conservent l'usufruit, assurant le pilotage tout en préparant la transmission. L'ensemble est articulé autour d'un pacte Dutreil.

7. Êtes-vous concerné ?

✓ Vous possédez plusieurs sociétés ou biens immobiliers ?
✓ Vous anticipez la transmission de votre patrimoine ?
✓ Vous souhaitez associer vos enfants à votre stratégie patrimoniale ?
✓ Vous recherchez un outil fiscalement performant et juridiquement souple ?

8. L'accompagnement Zographos Notaires

Chez Zographos Notaires, nous concevons des holdings familiales sur-mesure, adaptées à votre histoire, vos objectifs et votre gouvernance. De la rédaction des statuts à la structuration fiscale et patrimoniale, notre équipe vous accompagne dans une vision à long terme.

📌 Contactez-nous pour un audit confidentiel : alexis.zographos@notaires.fr